



**Compte rendu de la réunion du Comité syndical  
du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
du 1er février 2019 à 14h30 – siège du Parc**

<b>■ Président de séance</b>	Alain FAUCONNIER, Président du Parc
<b>■ Présents</b>	Claude ASSIER - Daniel AURIOL - Annie BEL - Marcel CALMELS - Hubert CAPOULADE - Claude CONDOMINES - Anne-Marie CONSTANS - Daniel DIAZ - Richard FIOL - Christian FONT - Emmanuelle GAZEL - Jean-Luc GIBELIN - Sylvain-Henri GOUBY - Jean-Michel LADET - Michel LEBLOND - André MAZET - Pierre PANTANELLA - Bernard POURQUIE - Gérard PRETRE - Philippe RAMONDENC - Alain ROUGET - Martine ROUQUETTE - Christophe SAINT-PIERRE - Christelle SIGAUD-LAURY - Bernard SOULIE - Evelyne STAHL - Marc TOURRET - Michel VERGELY - Danièle VERGONNIER
<b>■ Pouvoirs</b>	Zina BOURGUET donne son pouvoir à Jean-Luc GIBELIN Monique BULTEL-HERMENT donne son pouvoir à Pierre VERGELY Sébastien DAVID donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Paul DUMOUSSEAU donne pouvoir à Daniel DIAZ Alain GAL donne pouvoir à Hubert CAPOULADE Aurélie MAILLOLS donne son pouvoir à Alain FAUCONNIER Jean-Sébastien ORCIBAL donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Roger ROUQUETTE donne son pouvoir à Christian FONT Bruno SIMONNET donne pouvoir à Martine ROUQUETTE Arnaud VIALA donne son pouvoir à Jean-Michel LADET
<b>■ Absents, excusés</b>	Sylvie AYOT - Marc AYRAL - Bernard ARNOULD - Max DALET - Emilie GRAL - Christophe LABORIE

### **1 – Validation du compte-rendu du Comité syndical du 30 novembre 2018**

Présentation du texte par Christian FONT.

Vote à l'unanimité

### **2 – Débat d'Orientation Budgétaire**

Christian FONT présente l'ensemble des documents et analyses supports.

Alain FAUCONNIER complète en saluant le travail accompli par les services du Parc cet en particulier du DGS.

Le rapport est approuvé sans débat.

### **3 – Renégociation du prêt du Crédit Agricole**

Présentation de la délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

### **4 – Gestion du parc automobile**

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

### **5 – Délibération pour les prises en charge de frais réels dans les grandes villes**

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

## **6 – Accompagnement ADEFPAT / Montpellier-le-Cieux**

---

Présentation du projet de délibération par Martine ROUQUETTE.

Danièle VERGONNIER souligne l'intérêt de cette démarche au profit de ce lien emblématique.

Vote à l'unanimité.

## **7 – Installation d'éco-compteurs**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Danièle VERGONNIER souligne l'intérêt de ce type de démarche et souhaite que le Parc naturel régional et la Communauté de communes Millau Grands Causses envisagent des groupements de commande afin de réduire les coûts.

Vote à l'unanimité.

## **8 – Fiche action SPANC**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Alain FAUCONNIER se réjouit de l'ajustement de la position de l'Agence de l'Eau qui au final va à nouveau intervenir sur ces dossiers dans un cadre redéfini.

Danièle VERGONNIER regrette toutefois que la participation de l'Agence de l'Eau aux travaux d'assainissement ne cesse de se réduire...

Vote à l'unanimité.

## **9 – Action « renouvellement de la Charte »**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Vote à l'unanimité.

## **10 – Lancement de la révision de la Charte**

---

Présentation du projet de délibération par Christian FONT.

Danièle VERGONNIER, au nom du Conseil Départemental, s'inquiète que l'élargissement annoncé fragilise l'identité du Parc, lequel est devenu un acteur incontournable sur de nombreuses compétences allant bien au-delà du seul aspect environnemental.

Christel SIGAUD-LAURY affirme qu'au vu des compétences étendues du Parc naturel régional il serait bon de rester aveyronnais.

Gérard PRETRE, au nom de la Communauté de communes Millau Grands Causses, approuve cette délibération mais indique qu'il faudra être vigilant sur les futurs équilibres de la gouvernance, dans la mesure où le champ de compétence et d'intervention du Parc naturel régional va bien au-delà des seuls aspects environnementaux.

Alain ROUGET approuve cette logique mais regrette de ne pouvoir s'élargir vers les causes voisines tel que le Méjean.

Alain FAUCONNIER intervient pour rassurer tout le monde sur le long processus dans lequel on s'insère et qui verra son dénouement dans le contrat 2022 par le vote de chaque collectivité. Aussi, il serait malheureux de claquer la porte à une collectivité voisine qui nous sollicite à l'unanimité. Cette solution valorise l'Aveyron plus qu'il ne le dilue...

Christian FONT se félicite de cet engagement pour le Parc naturel régional des Grands Causses, à l'intérieur du périmètre historique mais également à l'extérieur.

A l'issue de ce débat, vote à l'unanimité de la délibération.

## **11 – Désignation pour la représentation à la CLE SAGE Tarn-amont**

---

Hubert GRANIER est désigné à l'unanimité pour représenter le Parc naturel régional à la CLE.